

Imaginons
ensemble
notre territoire
de demain

SCoT
Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne

**LETTRE
D'INFORMATION**



n°3

Jun 2025



SCoT : L'AVENIR DU TERRITOIRE SE DESSINE



Depuis le début de l'année 2024, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne s'est engagé dans la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Document stratégique et prospectif, il fixera les grandes orientations du développement et de l'aménagement du territoire. Un premier débat sur le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) a eu lieu en comité syndical, permettant un premier échange de fond sur le projet. Par la suite, les contributions des intercommunalités, des communes et des partenaires publics associés ont permis d'enrichir et d'affiner le document.

Une démarche concertée

De nombreuses rencontres, ateliers participatifs, contributions citoyennes, échanges avec les intercommunalités et travaux menés en commissions et au sein du comité syndical ont permis de faire émerger de grandes orientations structurantes du PAS.

Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

A partir des enjeux identifiés dans le diagnostic du territoire, le PAS formalise de manière simple et lisible les grandes orientations d'aménagement et de développement du PETR pour les 15 prochaines années : vision souhaitée du territoire de demain.



AXE 1 Favoriser la cohésion sociale et l'attention aux individus



ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE VIE ET RÉSIDENTIELS DE CHACUN

- Garantir une accessibilité équitable aux services et une offre diversifiée de soutien : services de petites enfance, accès à la santé, activités culturelles et sportives, vitalité associative, emploi et insertion professionnelle



CONSOLIDER LE MAILLAGE DE SERVICES À LA POPULATION

- Préserver et renforcer un réseau dense de services à la population
- Permettre le développement d'équipements et de services de proximité dans toutes les centralités
- Favoriser le développement de services niveaux supérieurs au sein du pôle structurant et des pôles d'équilibres
- S'appuyer sur un maillage environnemental à travers l'encouragement des circuits courts et de l'économie circulaire



ENCOURAGER UNE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ÉQUILIBRÉE, RÉPONDANT À LA FOIS AUX BESOINS DE REVITALISATION DES ESPACES RURAUX ET AU RENFORCEMENT DES PÔLES URBAINS

- Une perspective démographique réaliste et progressive : + 0,4 % par an entre 2021 et 2030, puis + 0,5 % entre 2030 et 2040, soit un gain de 7 656 habitants sur la période



PROPOSER DES PARCOURS RÉSIDENTIELS COMPLETS

- Développer une offre d'habitat adaptée à toutes les étapes de la vie
- S'appuyer sur une stratégie et une politique foncière pour proposer des logements abordables et plus proches des centralités
- Assurer une meilleure répartition et diversification de l'offre locative, y compris en milieu rural
- Inscrire la réponse aux besoins de logement dans une démarche de sobriété foncière
- Inscrire l'objectif de diversité dans les Programmes Locaux de l'Habitat (PLH)
- Permettre d'habiter un logement vertueux



DÉVELOPPER ET CONFORTER L'OFFRE DE FORMATION SUR LE TERRITOIRE

- Développer et conforter l'offre de formations sur le territoire
- Renforcer la vie étudiante en répondant aux besoins essentiels des étudiants
- Structurer une offre de formations de proximité adaptée aux attentes des acteurs économiques locaux
- Aménager et valoriser les campus des métiers pour les rendre plus visibles, attractifs et intégrés dans le tissu économique et social local
- Soutenir l'innovation, la recherche et l'entrepreneuriat



DÉVELOPPER UNE OFFRE DE MOBILITÉ RÉPONDANT AU DÉFI DE LA PROXIMITÉ

- Développer une offre de mobilité répondant au défi de la proximité
- Soutenir le projet de réouverture de la ligne Rennes-Mauron
- Assurer l'accès aux besoins de la vie quotidienne pour tous
- Articuler urbanisme et mobilités durables
- Contribuer au développement des modes actifs

PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

AXE 2 Conforter les filières économiques existantes tout en soutenant l'émergence de nouvelles activités



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

- Accueillir, maintenir et développer l'économie productive
- Favoriser la mixité des usages
- Accompagner l'évolution de l'offre d'accueil des entreprises
- Intégrer une économie résiliente basé sur un modèle de zones d'activité durable



ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU MODÈLE COMMERCIAL VERS UNE OFFRE ORIENTÉE VERS LES POLARITÉS ET LES ZONES EXISTANTES REQUALIFIÉES

- Poursuivre la stratégie de préservation du commerce en cœur de ville au plus près des habitants
- Maîtriser le rythme de développement du commerce en périphérie en recherchant une complémentarité avec les centralités
- Engager une stratégie vertueuse de transformation des secteurs d'implantation périphérique (SIP)
- Accompagner le développement de la logistique commerciale : anticiper l'évolution des nouveaux formats de commerce



PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE DIVERSIFIÉE EN TANT QU'ÉLÉMENT CONSTITUTIF DE L'ÉCONOMIE ET IDENTITÉ TERRITORIALE

- Promouvoir une agriculture diversifiée en tant qu'élément constitutif de l'identité territoriale
- Protéger et développer des activités agricoles répondant aux besoins alimentaires locaux
- Renforcer l'équilibre entre une agriculture orientée vers les marchés nationaux et l'implication dans les circuits courts



RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE DU TERRITOIRE EN CAPITALISANT SUR LA RICHESSE DES PATRIMOINES

- Valoriser les patrimoines et le cadre de vie
- Accompagner le développement de l'offre touristique
- Renforcer les synergies entre les acteurs touristiques

AXE 3 Poursuivre les démarches d'adaptation aux changements climatiques et de sobriété



POURSUIVRE LES DÉMARCHES DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

- Privilégier le renouvellement urbain des centres-villes et des centres-bourgs
- Accompagner les démarches de renaturation



PRÉSERVER ET SÉCURISER LA RESSOURCE EN EAU COMME CAPACITÉ D'ACCUEIL ESSENTIELLE DU TERRITOIRE



PRÉSERVER LES SOLS MULTIFONCTIONNELS



PRÉSERVER ET RENFORCER LE MAILLAGE ÉCOLOGIQUE AGRI-NATUREL



PRÉSERVER ET VALORISER LES PAYSAGES COMME SUPPORT DE L'IDENTITÉ ET DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

- Préserver la diversité et les grandes unités paysagères du territoire
- Rendre lisible le paysage à toutes les échelles



RÉDUIRE LA VULNÉRABILITÉ DU TERRITOIRE FACE AUX RISQUES



S'INSCRIRE DANS UNE TRAJECTOIRE BAS CARBONE

Les prochaines étapes

La traduction réglementaire : l'objectif est maintenant d'élaborer le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) qui mettra en œuvre concrètement les ambitions portées par le PAS.



📍 Nous sommes ici

Suivez le projet et exprimez-vous

Pour plus d'information



Rendez-vous sur le site internet du Pays de Ploërmel : www.pays-ploermel.fr

Faites-nous part de vos observations



Des **registres de concertation** sont mis à disposition au siège de chaque intercommunalité et dans les locaux du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne.



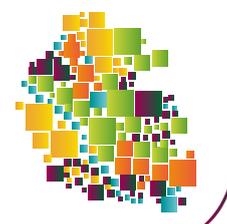
Une **contribution par courrier** est également possible à l'intention de :
> Madame Gaëlle STRICOT, Présidente du PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
> PA Tirpen / La Paviotaie, 56140 MALESTROIT



... Ou via l'**adresse électronique dédiée au SCoT** : scot@pays-ploermel.fr

Contact

PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne
PA Tirpen / La Paviotaie,
56140 MALESTROIT
Tél : 02 97 74 04 37



Pays de Ploërmel
Cœur de Bretagne